

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION – QUIZ DE L'AVENT BECHTLE 2025

Version novembre 2025

1 Organisateur

Le concours est organisé par :

Bechtle Schweiz AG

Feldstrasse 4

5506 Mägenwil

(CHE-115.799.803)

et

Bechtle direct AG

Birkenstrasse 43B

6343 Rotkreuz

(CHE-106.078.834).

2 Droit de participation

Sont autorisées à participer les personnes physiques domiciliées en Suisse, âgées de 18 ans révolus. Les collaborateurs de l'organisateur ainsi que leurs proches sont exclus de la participation.

3 Participation

La participation au concours est gratuite et n'est liée à aucune obligation d'achat. Le concours est organisé par Bechtle Schweiz AG et Bechtle direct AG via la page dédiée du site web du 01.12.2025 au 24.12.2025. La page sera accessible via la newsletter, des publications LinkedIn et des bannières sur le site bechtle.com/ch. En participant au concours, l'utilisateur ou l'utilisatrice accepte ces conditions générales de participation.

Déroulement : La case du calendrier de l'Avent est ouverte. Le participant clique sur l'image et accède ainsi à la question du quiz, qui change chaque jour. La question est à répondre soit par choix multiple, soit par une réponse libre.

4 Procédure et désignation des gagnants

Après la clôture des participations, le/la gagnant(e) sera tiré(e) au sort parmi toutes les participations valides. Le tirage se fera à huis clos et sans recours juridique.

5 Gain

Le prix sera attribué conformément aux directives internes de conformité et aura une valeur appropriée, non excessive.

Aucune conversion en espèces, échange ou transfert du gain n'est possible.

6 Notification du gagnant

Le/la gagnant(e) sera informé(e) par e-mail.

7 Conformité et exclusion

La participation au concours ne doit pas enfreindre les règles internes ou légales de conformité des participants. Les personnes chez qui une telle violation est constatée peuvent être exclues du concours.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure des participants en cas de suspicion de manipulation ou de violation des présentes conditions de participation.

8 Protection des données

Les données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre du concours et ne sont pas transmises à des tiers.

Pour plus d'informations, consultez <https://www.bechtle.com/ch-fr/declaration-protection-donnees>

9 Responsabilité

L'organisateur n'est pas responsable des pannes techniques, interruptions ou retards pouvant affecter la participation au concours. Tout recours juridique est exclu.

10 For et droit applicable

Le droit suisse est exclusivement applicable. Le for juridique est Aarau.